



PLANTES ET BIEN-ÊTRE

SUR LE LIEU DE TRAVAIL

À l'attention du responsable des ressources humaines

Mai 2004

Madame, Monsieur,

Saviez-vous que dans un tiers des immeubles de bureaux en Europe, la qualité de l'air ambiant ne remplit pas les conditions énoncées dans les directives relatives à une atmosphère de travail sain ?? Cette situation se traduit par un absentéisme lié aux congés de maladie supérieur à la normale !

Une bonne qualité de l'air sur le lieu de travail est une condition nécessaire aux bonnes performances de l'ensemble de vos collaborateurs. Dans de nombreux espaces de travail, l'air est, en général, trop sec. Trop souvent, il est aussi chargé de substances nocives dégagées par le matériel de bureau et les matériaux de construction. Cette situation entraîne des troubles de santé bien connus comme des gorges sèches, des maux de tête, des toux chroniques, le tournis, la fatigue, l'irritation des yeux, des bronches et de la peau...

Pourtant, il suffit d'installer des plantes vertes dans les bureaux pour fortement diminuer ces troubles de santé !

En respirant, les plantes fournissent de l'humidité à l'air. Elles absorbent aussi la chaleur et le bruit. Et elles sont capables d'absorber et de biodégrader certaines substances nocives. Sans oublier que la plupart des salariés apprécient la présence de plantes qui rend les bureaux plus agréables à vivre. Autant de facteurs qui entraînent une baisse significative du stress et des symptômes du "mal des bureaux". Les recherches scientifiques montrent notamment que les employés qui travaillent plus de quatre heures par jour devant un ordinateur se sentent mieux et plus productifs si des plantes se trouvent à proximité de leur écran. En clair : **les plantes vertes sur le lieu de travail diminuent les troubles de santé et le stress**. Cela se traduit concrètement par une diminution significative de l'absentéisme lié aux congés de maladie et une amélioration des prestations et de la productivité de vos collaborateurs. Voilà autant de raisons pour mettre en place une politique visant à rendre le lieu de travail plus vert et plus sain !

Afin de réussir la mise en œuvre d'une telle politique, une approche planifiée est nécessaire. C'est dans ce but que NIGZ Division Work & Health a développé des documents qui vous aideront dans la mise en place d'une politique de plantes vertes.

Vous trouverez ci-joints les documents suivants :

- le planning 'Planning visant à améliorer l'atmosphère des lieux de travail avec des plantes vertes', qui propose aux entreprises des points de référence pour l'amélioration de l'air ambiant sur les lieux de travail à l'aide de plantes ;
- la brochure 'Les plantes améliorent le bien-être de tous sur le lieu de travail' destinée à l'information du personnel ;
- un poster.

Vous pouvez nous commander d'autres exemplaires de ces documents d'information, gratuitement, en utilisant le formulaire de commande par fax ci-joint. Pour de plus amples informations, vous pouvez encore consulter notre site Internet : www.healthygreenatwork.org

En vous priant d'accepter l'expression de nos sincères salutations.

Christel van Capelleveen
Coordinateur du projet Plantes vertes et santé au travail
NIGZ-travail & Santé

www.healthygreenatwork.org

NIGZ-Travail & Santé publie, conjointement avec d'autres organisations, des plannings à l'attention de personnels qui sont actifs dans les domaines de la santé et des conditions de travail. Le NIGZ est le bureau national de contact du réseau européen de promotion de la santé (European Network Health Promotion, ENWHP) aux Pays-Bas.



NIGZ

De Bleek 13
3447 GV WOERDEN
Pays-Bas
Tél. +31 348 43 76 80
Fax. +31 348 43 76 89



CAMPAGNE FINANÇÉE AVEC LE SOUTIEN
DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE.

Leiden
Paris
Milaan
Salisbury
Düsseldorf

